



# À CHAQUE CLUB SON

  
**Ligue  
de Tennis de Table**  
Pays de la Loire

  
**FFTT**  
Fédération Française  
de Tennis de Table

  
**DISTRIPING**

  
Région  
**PAYS DE LA LOIRE**

  
LOISETTE • ÉGALITÉ • PROGRES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

  
Loire-Atlantique  
**Tennis de Table**

  
Nijou Ping 49  
Comité de Maine-et-Loire de Tennis de Table

  
53  
COMITÉ DE LA MAYENNE

  
Tennis de Table  
Comité Départemental Sarthe

  
**VENDÉE**  
TENNIS DE TABLE

**LABEL  
PING**

  
FFTT  
Fédération Française  
de Tennis de Table

La labellisation des clubs occupe une place prépondérante dans le plan de développement de la fédération, la politique fédérale est la suivante « Construire une fédération forte à l'écoute et au service de tous ».

Trois objectifs prioritaires ont été fixés par la fédération :

- dépasser le seuil des 200 000 licenciés (avec l'apport des nouveaux types de licences),
- maintenir un seuil minimal de 3500 clubs en augmentant leur nombre de licenciés (à plus de 60),
- augmenter de 600 à 800 le nombre de clubs comptant 80 licenciés et plus.

Dans ce contexte, la labellisation des clubs répondra à un des axes stratégiques déterminés par la fédération afin d'atteindre ces objectifs : «mettre en place des produits et services innovants pour attirer et fidéliser les licenciés et mieux gérer et développer l'activité».

Pour répondre aux mieux aux attentes des pratiquants et permettre une meilleure visibilité des clubs, la fédération a mis en place une démarche de labellisation.

### *Démarche labellisation*

Tous les clubs, sans distinction, peuvent faire reconnaître leur savoir-faire au niveau fédéral.

La labellisation fédérale consiste à obtenir un ou plusieurs Labels parmi les onze axes définis.

Le club labellisé FFTT aura la reconnaissance de la qualité des animations et des services proposés à ses licenciés.

Les 11 labels sont répartis dans trois grandes thématiques :

### ❖ L'accueil

Le club doit pouvoir jouer de plus en plus un rôle social sur son territoire. Il est donc nécessaire de répondre aux attentes de chacun et de proposer une pratique adaptée.

Les différents labels « Accueil »



### ❖ Les Équipements

L'objectif est d'autant d'augmenter la convivialité dans la salle existante que de se mobiliser pour obtenir une salle plus grande et adaptée à la réception de nouveaux adhérents.



### ❖ La Promotion

La promotion est une affaire de communication, communiquer est primordial pour exister et se développer. Accrocher l'attention du public non pongiste, retenir l'intérêt des partenaires sont des missions promotionnelles habituelles.



Chaque club peut se positionner sur autant de labels qu'il le souhaite, un label Or est attribué au club validant les 11 labels pour quatre ans.

Comment mettre en place un label au sein de votre club ?

### ✓ Première étape

Le club effectue l'état des lieux de sa structure par rapport aux onze axes de travail présentés (labels).

Pour effectuer cette démarche, le club renseigne ses fiches de positionnement par rapport au choix du/des label(s) via le SPID dans l'Espace Mon Club, rubrique Promotion, onglet Label Ping.

### ✓ Deuxième étape

Une commission régionale évalue la demande du club par rapport à ses savoir-faire et fait remonter ses propositions de labellisation à la Fédération.

### ✓ Troisième étape

Le Groupe fédéral « Labellisation des Clubs » valide les propositions régionales et attribue le nombre de label pour quatre ans. Un label est obtenu si au moins 8 des 11 critères sont atteints.

Cette validation se conclue par un courrier envoyé aux collectivités et la remise officielle du « Label Ping » au sein du club.

N'hésitez pas à contacter votre comité ou la ligue pour vous aider à remplir en ligne. Le dossier explicatif est consultable sur le site de la ligue.

**Cette saison, la ligue ne mettra pas en place le label régional. Elle soutiendra les clubs labellisés fédéral par des bons d'achat « Distriping » à partir de 6 labels obtenus.**

#### Contact Ligue de tennis de table des Pays de La Loire

Mickaël Martin, conseiller en développement

Téléphone : 02 40 92 34 71

Adresse mail : [developpement.liguepdltt@gmail.com](mailto:developpement.liguepdltt@gmail.com)